



**DU RÉPIT POUR
UNE VIE MEILLEURE**



*Grâce à vous, **tfa** apporte des solutions de répit
aux familles touchées par le handicap.*

IL ÉTAIT UNE FOIS...

TFA

Le 13 janvier 2016 : une avalanche emportait deux lycéens.

Parmi eux, une jeune fille âgée de 16 ans. Elle partageait sa vie avec sa petite sœur qui souffre d'une maladie du métabolisme avec troubles associés. Le quotidien de la famille est rythmé par les soins, les horaires et l'attention continue portée à cette enfant. L'organisation est millimétrée.

L'adolescente avait acquis la maturité de ceux qui connaissent des épreuves très tôt et une incroyable faculté à deviner les gens, à lire dans leur regard. Elle avait su créer une relation singulière avec sa petite sœur. À défaut de pouvoir se parler, leurs échanges de regards, leurs jeux de mains suffisaient. Cette communication non verbale entre elles lui avait sans doute permis d'acquérir une sensibilité particulière.

Sa présence, leurs échanges, leur complicité, leurs jeux apportaient réconfort et répit à leur maman.

Au lendemain de sa disparition, sa famille s'est mobilisée, poussée par un formidable élan de soutien, de générosité et de volonté, pour apporter un peu de répit aux familles touchées elles aussi par le handicap mental et les troubles du spectre autistique.

Le 20 janvier 2016, le fonds de dotation TFA est officiellement lancé.



LE RÉPIT UN OBJECTIF

Le répit se définit comme un **temps de pause**, de **repos**, un **arrêt momentané** d'une situation parfois compliquée, contraignante voire difficile pour celui ou celle qui la vit.

TFA s'est donné pour mission de trouver des solutions pour que les familles, appelées « **aidants** », puissent avoir une vie meilleure, parfois une vie tout simplement, et pour qu'elles soient moins inquiètes pour l'avenir et la prise en charge de leurs enfants.

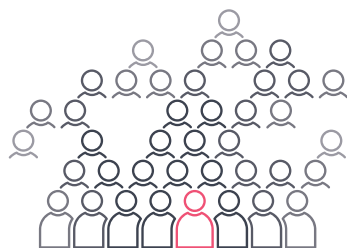
Une personne est considérée comme aidant familial **lorsqu'elle s'occupe quotidiennement d'un proche dépendant, handicapé ou malade et quel que soit son âge**. Il peut s'agir d'un membre de la famille, d'un ami, d'un voisin... qui ne relève pas des professionnels de santé et du soin.

Pour les conjoints, parents, enfants, frères et sœurs, **l'accompagnement n'est pas toujours un choix**. Les offres de service d'aide ne sont bien souvent pas suffisantes pour prendre le relai. Nombre d'entre eux ressentent une lourde charge, **éprouvent de la solitude** face à leur situation et se sentent anxieux ou surmenés.

Les familles confrontées au handicap d'un enfant voient **leur équilibre - tant personnel que familial - bouleversé**. Les activités du quotidien auxquelles sont confrontées toutes les familles - conduire un enfant sur le chemin du retour de l'école ou d'un IME, l'accompagner le temps que ses parents rentrent du travail, le garder à son domicile lorsque ses parents ont un rendez-vous à l'extérieur ou tout simplement pour leur permettre de souffler un temps - deviennent de réelles préoccupations lorsque cet enfant est atteint de handicap mental et de troubles du spectre autistique.

Parce que **chaque enfant a besoin d'une attention différente**, il est important que les familles puissent confier leur enfant à une personne compétente.

EN QUELQUES CHIFFRES



En France,

8,3 millions de personnes

de **16** ans

et **+**

aident de façon régulière et à domicile une ou plusieurs personnes de leur entourage.



47%



exercent une activité professionnelle en parallèle

20%
consacrent



par semaine à leur proche

17%



sont des membres de la famille

57%



sont des conjoints

53%



sont des femmes

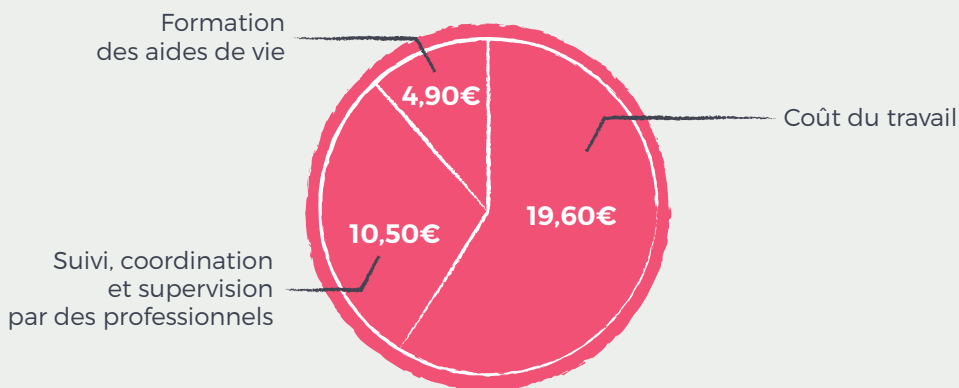
« tfa, du répit pour reprendre son souffle, pour une vie meilleure ! »

TFA A DÉVELOPPÉ UN SERVICE D'AIDE À DOMICILE QUI PERMET AUX FAMILLES DONT UN ENFANT EST PORTEUR DE TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE, DE BÉNÉFICIER DE QUELQUES HEURES DE RÉPIT PAR SEMAINE.

En partenariat avec **Sésame Autisme** et **Age et Perspectives**, entreprise spécialisée dans le service à domicile pour personnes dépendantes, **nous identifions, formons et finançons l'intervention de « super nounous » au sein des familles**. Ces intervenants ont été sélectionnés pour leur qualification, en fonction de critères que nous avons établis. Nous veillons également à ce que chacun collabore dans le respect de la charte TFA.

Nous assurons un suivi auprès des familles et des intervenants, en partenariat avec **Sésame Autisme**. Il est essentiel que **le lien créé entre l'enfant et le ou la « super nounou » soit pérenne**. Nous devons être certains que tout se passe bien, tant du côté de l'enfant que de l'intervenant.

1 don de 35€ = 1h00 de répit



TFA EST LE TRAIT D'UNION ENTRE DES FAMILLES SOUVENT DÉMUNIES DE SOLUTION ET CES « SUPER NOUNOUS ».

NOS AMBASSADEURS



Stéphane Thebaut

Journaliste & Animateur France Télévisions
Parrain du fonds de dotation TFA

« Si vous appréciez à sa juste valeur une petite pause dans un monde qui va vite et qui peut nous étourdir, alors vous connaissez la valeur du répit !

Des parents, des proches d'enfants handicapés ont besoin de vous pour, de temps en temps, accéder à ces petits moments en confiant leurs enfants à du personnel formé à cet effet.

Parce que vous avez du cœur, offrez vous aussi du répit pour une vie meilleure ! »



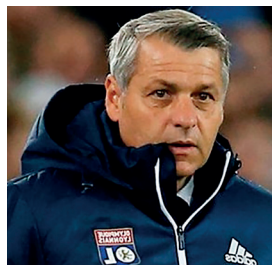
David Kimmelfeld

Président de la Métropole
de Lyon
Maire du 4^e arrondissement
de Lyon



Nathalie Chaige

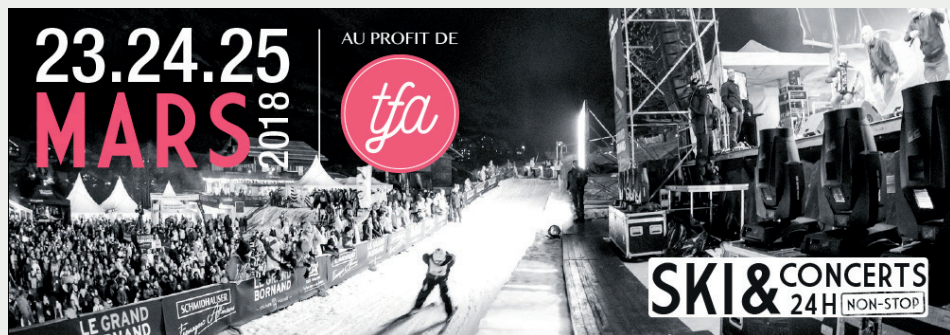
Créatrice



Bruno Génésio

Entraîneur de l'Olympique
Lyonnais

En 2018, **Glisse en cœur**, l'événement caritatif N°1 de la montagne, est organisé **au profit de TFA** !



SOUTENEZ LES PROJETS DE RÉPIT DE TFA



Faites un **don**
sur le site
www.tfa-repit.org

Devenez **mécène**
en associant votre entreprise
et vos collaborateurs aux actions
menées par TFA !



Avec le soutien des équipes TFA,
organisez **une action**, en famille,
entre amis ou au sein de votre
entreprise au profit de TFA !

Suivez et partagez l'actualité de TFA
sur www.tfa-repit.org
et sur notre page Facebook
TFA, du répit pour une vie meilleure 

Nous contacter : info@tfa-repit.org - 04 37 64 40 44